

Responsable assurance construction

Demandeur : FFA : Pôle assurances de dommages et de responsabilité
Direction ADR en charge des marchés

Lieu de travail : Fédération française de l'assurance – Paris 9ème

Environnement : La Fédération française de l'assurance est née de la volonté de la Fédération française des sociétés d'assurances et du Groupement des entreprises mutuelles d'assurances de se regrouper afin de garantir la représentativité du secteur de l'assurance. Sa principale mission est d'exprimer publiquement les positions communes à toutes les entreprises de la profession vis-à-vis de l'ensemble de ses interlocuteurs et d'en assurer la défense et la promotion, notamment lors de la préparation des dispositions législatives ou réglementaires au niveau national ou international.

Missions principales : Rattaché au Départements assurances entreprises, agricole et construction ; vos missions principales sont les suivantes :

1. *Piloter les instances « construction » de la FFA :*

- Le comité construction, réunissant les acteurs du marché ainsi que son bureau (groupe restreint de représentants de la profession à vocation plus politique et décisionnaire) ;
- Les groupes de travail entre assureurs sur des sujets techniques (Ouvrages non soumis, Contrat Collectif de Responsabilité Décennale, Performance énergétique, Dématérialisation des échanges, etc...).

2. *Suivre et traiter l'ensemble des dossiers touchant le marché de l'assurance construction :*

- Préparer les avis, les prises de position et les orientations techniques de la profession ;
- Documenter, instruire, analyser les enjeux juridiques, techniques, économiques et politiques des sujets avec comme finalité de trouver un consensus entre les différents assureurs sur les positions à arrêter ;
- Veiller à la mise en œuvre ainsi qu'au suivi des décisions prises.

3. *Représenter la FFA auprès d'organismes extérieurs à la profession de l'assurance :*

- Pouvoirs publics : Ministère de l'environnement (Direction de l'Habitat et de l'Urbanisme et Paysage), ministère de l'économie (DG du Trésor) ;
- Organismes professionnels (Agence Qualité Construction, Plan Bâtiment Durable, Plan de relance du bâtiment...)
- Lors d'échanges avec les autres fédérations (FFB, CAPEB, FNTP, FSE, CFEC, CSCA, Planet courtier, ...).

4. *Défendre les intérêts de la branche face aux initiatives européennes visant le régime Spinetta*

5. *Assurer une veille réglementaire, législative et jurisprudentielle*

6. *Collaborer avec les autres directions de la FFA : statistiques, communication, juridique et fiscal, européenne, numérique*
7. *Assurer les conseils et réponses aux demandes des adhérents*

Profil souhaité :

- Bac + 5 de formation juridique, économique, ingénieur construction ou ayant une expérience professionnelle équivalente
- Expérience professionnelle de 5 ans minimum dans le domaine de l'assurance construction avec si possible une double compétence production et indemnisation
- Très bonne connaissance du régime de responsabilité des acteurs de la construction et de l'assurance construction
- Forte capacité d'animation de réunion et de négociation
- Très bon relationnel, bonnes capacités rédactionnelles et sens du service
- Autonomie et sens des responsabilités
- Anglais opérationnel (lu, écrit et parlé)
- Maîtrise des outils du pack office

Modalités de candidature : lettre avec motivations et C.V. adressés à :

recrutement@ffa-assurance.fr